COMITÉ YVELINES

ORGANISATION CHALLENGE INTERCLUBS SENIORS PLUS
60 MESSIEURS 2025

Chère Présidente, Cher Président,

Nous avons le plaisir de vous adresser l'organisation du Challenge Seniors Plus 60 Messieurs 2025 et le calendrier des rencontres de 1ère et 2ème division. Peuvent participer à ce challenge, les Messieurs nés en 1965 et avant.

Rencontres reportées :
Les rencontres doivent avoir lieu au jour fixé par le calendrier.
Cependant, un report de rencontre est admis dans les cas suivants :

- En cas d'indisponibilité des courts et après accord de la commission S+
- Avec accord écrit des 2 clubs (mail) et accord de la commission S+

Les journées de rattrapage prévues au calendrier sont destinées uniquement aux rencontres des matches de poules qui n'ont pas pu se dérouler ou se terminer le jour prévu.
Aucune rencontre ne pourra se dérouler après la dernière journée de rattrapage, sauf accord de la Commission Seniors Plus.

Le classement des joueurs à prendre en compte est toujours le classement du joueur au jour de la rencontre. Il est de la responsabilité du joueur et de son club de tenir compte du nouveau classement pour la composition de l'équipe. Il faut respecter l'ordre des classements.

Nous vous rappelons que seuls les joueurs ayant validé leur licence au plus tard la veille de la journée du challenge, peuvent participer à ces épreuves.

Les clubs visités doivent procéder à la saisie informatique des feuilles de match des rencontres par équipes dans Ten'Up dans un délai de 48 heures. Ne pas oublier d'informer les personnes concernées devant procéder à ces saisies.

Nous vous rappelons qu'il n'existe plus de joueurs brûlés.

Nous vous souhaitons d'agréables et conviviales rencontres.

Bien sportivement.

Vincent GAUVIN
Vice-Président de la Commission Seniors Plus

Chemin du Parc des Sports – 78810 FEUCHEROLLES
Tél : +33 (1) 30 54 51 12 – comité.yvelines@fft.fr – www.comite.fft.fr/yvelines
SIRET : 311 904 007 000 29 – APE : 9312Z

- Les rencontres se jouent en semaine à l'exception des mercredis et jours fériés, en aucun cas le week-end. Les horaires des rencontres sont fixés par le club visité et doivent débuter entre 9 et 16 heures sur 2 courts au minimum. Le club visité doit communiquer le jour des rencontres à l'équipe visiteuse, le plus tôt possible compte tenu des nombreux jours fériés du mois de mai.
- Les rencontres sont disputées sur courts couverts ou découverts.
- Les rencontres comportent : 2 simples et 1 double. Les joueurs de simple ne peuvent participer au double. L'ordre des parties est : simple n° 2, double, simple n° 1.
- Toutes les parties sont disputées avec le format 2 : 2 sets à 6 jeux, 3e set = super jeu décisif à 10 pts.

1ERE DIVISION : 12 équipes réparties en 2 poules de 6 équipes

Rencontres de poule :

1ère journée : **Entre le 28 avril et le 2 mai inclus**
2ème journée : **Entre le 5 et le 9 mai inclus**
3ème journée : **Entre le 12 et le 16 mai inclus**
4ème journée : **Entre le 19 et le 23 mai inclus**
5ème journée : **Entre le 26 et le 30 mai inclus**

Rattrapage : En semaine 2ème match ou entre le 2 et le 6 juin inclus
Pas de match de classement.

L'équipe vainqueur est déclarée Championne de 1ère Division. Les équipes classées 11ème et 12ème descendent en 2ème division.

Poule A	Poule B
1. US VESINET 1	1. VESINET IBIS TC 1
2. VERNEUIL AC 1	2. TC NEAUPHLE LE CHATEAU 1
3. TC MAUREPAS 1	3. US MARLY LE ROI 1
4. LA CLAIRIERE RAMBOUILLET TC 1	4. AS LES PYRAMIDES 1
5. TC HOUILLES 1	5. TENNIS ECQUEVILLY CLUB 1
6. TC JOSASSIEN 1	6. TCM LE MESNIL ST DENIS 1

2EME DIVISION : 12 équipes réparties en 2 poules de 6 équipes

Rencontres de poule :

1ère journée : **Entre le 28 avril et le 2 mai inclus**
2ème journée : **Entre le 5 et le 9 mai inclus**
3ème journée : **Entre le 12 et le 16 mai inclus**
4ème journée : **Entre le 19 et le 23 mai inclus**
5ème journée : **Entre le 26 et le 30 mai inclus**

Rattrapage : En semaine 2ème match ou entre le 2 et le 6 juin inclus
Pas de match de classement.

Les équipes classées premières de leur poule montent en 1ère division. La suite du classement sera déterminée selon les critères suivants : nombre de points obtenus, en cas d'égalité nombre de matches, de sets et jeux gagnés.

Poule A	Poule B
1. ST CYR TC 1	1. TC VOISINS LE BRETONNEUX 1
2. AST ST NOM LA BRETECHE 1	2. TC MAREIL SUR MAULDRE 1
3. TC VILLEPREUX 1	3. TC NEAUPHLE LE CHATEAU 2
4. TC ORGERUS 1	4. TCM BOIS D'ARCY 1
5. TC NEAUPHLE LE CHATEAU 3	5. TC MAREIL MARLY 1
6. US MARLY LE ROI 2	6. AS FONTENAY LE FLEURY 1

GRILLE SPORTIVE

Grille de 6 équipes					
	Reçoit	Visite		Reçoit	Visite
J 1	1	3	**J 4**	6	1
	2	5		2	3
	6	4		4	5
J 2	5	1	**J 5**	1	2
	4	2		3	4
	3	6		5	6
J 3	1	4			
	2	6			
	3	5			